

Vous quittez une relation intime violente?
Vous craignez pour vos enfants ou vos droits ?
Vous voulez mettre fin à votre bail ?
Votre statut d'immigration est menacé ?
Vous avez subi une agression à caractère sexuel ?

DES QUESTIONS
JURIDIQUES ?
**NOUS SOMMES
LÀ POUR AIDER.**

Vous êtes une femme
ou une personne non binaire
francophone;

Vous vivez en Ontario; et

Vous êtes victime de violence
entre partenaires intimes.

OBTENEZ UNE
CONSULTATION
GRATUITE AVEC
UNE AVOCATE



**Le Centre juridique
pour femmes
de l'Ontario**
peut vous soutenir dans vos
démarches en vous offrant
divers services juridiques et
un accompagnement adapté,
par courriel, téléphone ou
en visioconférence.

Les services sont :

- Gratuit
- Sans critère financier*
- Partout en Ontario

*Sauf pour les mandats à portée limitée

Ils sont disponibles en :

- Droit de la famille
- Droit du logement
- Droit de l'immigration et
des réfugié. e. s
- Droit criminel*

*Dans les cas d'agressions à caractère sexuel

Nous offrons **GRATUITEMENT**

INFORMATION JURIDIQUE

Une travailleuse d'appui
juridique peut :

- Répondre à vos questions
juridiques générales dans les
quatre domaines de droit
- Expliquer les lois et le
fonctionnement des tribunaux
en Ontario
- Expliquer vos droits et obligations
- Vous orienter vers d'autres
ressources adaptées à vos besoins

SERVICE DE SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Une travailleuse d'appui
juridique peut :

- Aider à préparer la rencontre
avec une avocate du CJFO
- Offrir un accompagnement lors
de la demande d'un certificat de
l'Aide juridique Ontario
- Aider à la préparation d'un
plan de sécurité
- Offrir du soutien émotionnel et de
l'intervention en violence conjugale

CONSEILS JURIDIQUES SOMMAIRES

Une travailleuse d'appui juridique
vous mettra en contact avec une
avocate, qui vous offrira 4 heures
de consultation pour :

- Répondre en langage clair à toutes
vos questions juridiques
- Appliquer la loi selon votre
situation particulière
- Réviser vos documents et formules
à soumettre à la cour

MANDATS À PORTÉE LIMITÉE

Dans les cas de droit de la famille
et après évaluation des critères
d'admissibilité financière, une
avocate travaillera avec vous pour :

- Identifier la question juridique
prioritaire à résoudre pour
votre cas
- Remplir les documents de
cour nécessaires
- Faire une représentation à une
instance en droit de la famille
si nécessaire



Pour en savoir
plus sur le

**CENTRE JURIDIQUE
POUR FEMMES
DE L'ONTARIO**

Visitez

CJFO.ca



Tél. : 613-608-3166
Courriel : appuijuridique@cjfo.ca

Un programme de :



Un programme financé par :



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada